



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

UN MONDE À DÉCOUVRIR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À la formation continue du Cégep de Saint-Hyacinthe

Inauguration d'un Bureau de la reconnaissance des acquis

Saint-Hyacinthe, le 16 octobre 2008. - Le Service de la formation continue du Cégep de Saint-Hyacinthe vient d'inaugurer un Bureau de reconnaissance des acquis. Cet événement vient concrétiser les pratiques de reconnaissance des acquis développées au Cégep depuis plus de 20 ans. Des services de reconnaissance des acquis et des compétences sont actuellement offerts au regard de programmes d'études tels que les attestations d'études collégiales en Bureautique, Efficacité énergétique (mécanique du bâtiment), Gestion de commerces ainsi que Techniques d'éducation à l'enfance.

La reconnaissance des acquis et des compétences est un moyen qui permet d'évaluer et de faire reconnaître officiellement ce qu'une personne connaît ou sait faire, peu importe où, quand et comment elle a acquis ses compétences. Comme l'a précisé M^{me} Carole Lanoville, directrice des études et de la vie étudiante au Cégep, « ce processus repose sur des principes, notamment sur le **droit à la reconnaissance sociale** de ses acquis et sur le fait **qu'une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà** ni à refaire, dans un contexte scolaire formel, les apprentissages qu'elle a réalisés dans d'autres lieux et selon d'autres modalités, de même. »

Ces services s'adressent aux personnes qui veulent

- obtenir une reconnaissance officielle de leurs compétences par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), par rapport à des normes reconnues,
- compléter un programme déjà amorcé,
- accélérer et optimiser leur cheminement professionnel,
- mieux identifier les choix qui s'offrent à elles.

M^{me} Jeanne Bouchard, conseillère pédagogique responsable du Bureau de reconnaissance des acquis, a agi comme pionnière dans le développement de ce projet. D'abord, elle a collaboré à son implantation à partir de 1986 et, par la suite, elle s'est largement impliquée avec le MELS pour la validation d'outils et la formation du personnel du réseau des collèges et des commissions scolaires.



Le Bureau de reconnaissance des acquis a à cœur le développement professionnel et l'accès à la formation continue, particulièrement dans un contexte où de nombreux secteurs vivent une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Des services personnalisés d'analyse du dossier scolaire, de plan d'acquisition de formation manquante et d'accompagnement par des spécialistes de contenu dans chacun des secteurs concernés sont offerts.

Pour plus amples renseignements concernant le Bureau de reconnaissance des acquis, on peut joindre les personnes-ressources au 450 773-6800 ou 514 875-4445 (Rive-Sud et Montréal), poste 279 ou encore consulter le site Internet www.cegepsth.qc.ca

-30-

Source : Nicole Tremblay, conseillère en communication
450 773-6800 ou 514 875-4445 (Rive-Sud et Montréal), poste 207
ntremblay@cegepsth.qc.ca



Sur la photo, de gauche à droite : Le personnel du Bureau de reconnaissance des acquis : M^{mes} Jeanne Bouchard, conseillère pédagogique responsable du Bureau de reconnaissance des acquis; Lyne Varin, secrétaire; France Proulx, directrice du Service de la formation continue; et Catherine Beaudry, conseillère pédagogique.